

# Le billard en toute convivialité

Les membres de la section billard de l'Université populaire se retrouvent chaque jour dans leurs locaux de la rue Alexandre Papin, à côté de l'école de musique.

«*Nous y pratiquons une activité de loisirs, dans une ambiance conviviale*», explique Claude Prévost qui apprécierait de voir arriver de nouveaux membres. «*Chacun est le bienvenu, à partir de l'âge de 12 ans. Les novices sont pris en charge*», explique-t-il avec enthousiasme. On peut ainsi compter sur les bons conseils des anciens pour s'exercer sur l'un des trois billards que possède le club et pour progresser rapidement.

Les conditions d'adhésion sont simples : il convient de régler la carte de IUP (12 euros par an) et une cotisation mensuelle de 10 euros. Le



club n'étant pas affilié, il n'y a pas de licence à payer.

Avant de s'engager, il est possible de prendre part à une ou deux

séances et de se renseigner auprès de M. Prévost par mail : [claud.prevost0863@orange.fr](mailto:claud.prevost0863@orange.fr) ou au 06 42 49 25 73.